



Extrait du registre des délibérations Comité syndical : SIMA COISE

Séance du : 15 décembre 2009
Compte rendu affiché le : 21 décembre 2009
Date de la convocation : 4 décembre 2009

Nombre de délégués : 31	Nombre de délégués concernés : 31
En exercice : 31	En exercice : 31
Présents : 26	Présents : 23
Votants : 27	Votants : 20

Présents:CCPSG : Mrs Charbonnier JY, Besset C, Louat R, Gros R, Tardy F
CCFL : Mrs Rousset L, Gonon P, Vincent G, Séon M,
SIAHL: Mrs, Villard P, Mme Larue M F, Bruyas J M, Bouchut R
SEM : Guyot P
Autres communes: Mrs Thizy G, Piot M, Guyot D (S), Bouchut O, Rousset E (S), Villemagne G,
Toinon D (S), Barcet A, Pallandre A,
Secrétaire de séance : Mr Pallandre A
Excusés : Mrs Boudier J P, Vivien G, Vocanson E, Lornage F, Berthet C, Moralès P, Reynard R

N°207 Objet : Indemnité de conseil 2009

Monsieur le Président présente aux membres du comité syndical le courrier de Mme FAVARD, Trésorier à Saint Galmier qui sollicite le syndicat pour le versement de l'indemnité de conseil 2009. Cette indemnité s'élève à un montant net de 327.28 €, soit un brut de 358.67 €

Après en avoir délibéré, les membres du comité syndical à l'unanimité moins une abstention autorisent Monsieur le Président à verser cette indemnité à Mme FAVARD

Ont signés au registre tous les membres présents
Copie conforme au registre

Fait à Saint Galmier
Le 16 décembre 2009
Le Président
Jean Yves Charbonnier